

RGE Etudes Bois Energie



CIBE – Montpellier
10/12/2015 - Simon THOUIN

- L'un des axes majeurs de la transition énergétique concerne la **montée en compétence des professionnels** du bâtiment et des EnR
- Amener tous les professionnels du bâtiment et des EnR vers le niveau nécessaire pour réaliser des ouvrages performants, par l'information, la formation ou la **qualification des acteurs**
- **RGE Etude :**
 - montée en compétence des professionnels réalisant des études
 - identification plus aisée des professionnels par les maîtres d'ouvrages



Institutionnels



Organisations professionnelles



Organismes de qualification



Organismes de certification



Organisme d'accréditation

Signature de la
charte RGE

Nov
2013

2014

Evolution des
référentiels et
accréditation
COFRAC

Mise en place
transitoire de
l'éco-
conditionnalité
pour les aides
ADEME

2015

Mise en place
définitive de
l'éco-
conditionnalité
des aides ADEME

Réflexion pour un délais
supplémentaire pour
l'éco-condition aide à
l'investissement (Fonds
Chaleur)

2016

Aide à la décision

...

Indépendance, neutralité

- Des signes de qualité délivré par un organisme accrédité par le COFRAC

Formation, expérience

- Le présence d'un référent technique ayant une expérience et une formation initiale ou continue dans le domaine du signe de qualité
- Validation alternative de « l'exigence formation » par contrôle des compétences par réussite à un examen type QCM (en cours d'élaboration)

Outils techniques

- La possession de moyens techniques adaptés au signe de qualité demandé

Références sérieuses

- La présentation de 3 références dont une fera l'objet d'un contrôle approfondi par des instructeurs experts

2 certifications biomasse énergie :

- RGE Ingénierie biomasse énergie (pour OPQIBI 20.08)
- RGE AMO biomasse énergie (pour OPQIBI 20.12)

Bilan bureaux d'études certifiés : **seulement 52 bureaux d'études** (+98 agences)

- RGE Ingénierie biomasse énergie : 43 BE (+89 agences)
- RGE AMO biomasse énergie : 9 BE (+9 agences)
- Répartition qui n'est pas uniforme sur le territoire
- **Encore de très nombreux Bureaux d'Etudes du bois énergie non certifiés :**
 - **Dynamique : éco-conditionnalité + travaux du CIBE (interface BE / OPQIBI)**
- **Difficulté de l'OPQIBI pour trouver des instructeurs compétents dans le domaine, et ainsi accélérer l'instruction des dossiers**

L'année 2015 était transitoire, les DR ADEME pouvaient choisir sur quelles aides demander l'éco-conditionnalité

Type d'aide :

- Aide à la décision :
L'étude de faisabilité/l'AMO, si elle est financée par l'ADEME doit être réalisée par un BE RGE en Biomasse énergie.
- Aide à l'investissement :
Pour un projet bois aidé dans le cadre du fonds chaleur : au moins un acteur RGE en Biomasse énergie devra intervenir sur le projet biomasse : soit l'AMO, soit le Bureau d' Etudes qui réalise l'ingénierie.

Calendrier Eco-condition :

- **Aide Etudes de faisabilité = dès 2016**
- **Aide AMO = en théorie dès 2016 pour l'AMO, néanmoins délai supplémentaire à l'étude**
- **Aide à l'investissement (Fonds Chaleur) = en théorie dès 2016, néanmoins délai supplémentaire à l'étude (2017)**